La prévoyance

Une protection indispensable et sur mesure

Mettre en place le juste niveau de prévoyance, c'est s'assurer que tous les risques sont couverts pour soi, comme pour ses proches. C'est aussi protéger l'avenir de son entreprise en assurant son capital humain

Souscrire une assurance décès est un acte de prévoyance quasi indispensable pour protéger financièrement ses proches

En l'occurrence, seront particulièrement attentifs à cette protection renforcée :
- la famille comprenant des enfants en bas âge
- les couples (mariés, pacsés ou concubins) dont un des membres ne travaille pas
- le dirigeant d'entreprise soucieux du devenir de sa société en cas de disparition prématurée des hommes "clés"

L'ESSENTIEL

- Bénéficiez d'une assurance pour tous les risques pour vous et pour vos proches
- Une couverture immédiate et efficace
- Des conditions tarifaires personnalisées
- Le versement d'un capital en cas de disparition prématurée

LE COMPLÉMENT À RETENIR

Souscrire un contrat temporaire décès permet, pendant une durée déterminée contractuellement, de prémunir le bénéficiaire du capital ou de la rente, du risque financier lié à votre décès. En tant que souscripteur et assuré, vous déterminez librement en fonction de vos objectifs, la durée de la garantie, le montant du capital versé, ainsi que le bénéficiaire, qui peut être choisi y compris hors du cadre familial

Le coût de cette assurance, lié au "risque" à garantir, est calculé en fonction de votre âge et de votre état de santé. Dans cette logique, un questionnaire médical ou un examen d'observation pourront vous être demandés lors de la souscription

Juillet 2016

SBE – Société de Banque et d'Expansion - Société Anonyme régie par les articles L 511-1 et suivants du code monétaire et financ ier et l'ensemble des textes relatifs aux établissements de crédits, au capital de 31 000 000€ RCS Paris 482 656 147 – APE 6419Z – TVA n° FR 80 482 656 147 – Courtier en assurance, immatriculé auprès de l'ORIAS sous le n° 07 022 984. Siège social 22, rue de Courcelles - 75008 PARIS ; Tél. : 01 56 69 89 00 (non surtaxé) Télécopie : 01 45 63 26 57.